



Espace naturel sensible L'étang du Perron

> Saint-Gervais-du-Perron



Bonjour et bienvenue sur le site de l'Étang du Perron

La promenade proposée vous emmène à la découverte des richesses et des particularités de ce petit site de la campagne ornaise, sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine.

Tout au long de votre parcours sur le sentier aménagé, des bornes numérotées vous indiqueront les étapes présentées dans ce dépliant.

Étape 1 Un petit air de bocage

Chêne, érable, orme, noisetier, aubépine, sureau, prunellier, saule, viorne...



Les fleurs blanches du prunellier (ou « épine noire ») égayent la haie bocagère au début du printemps (BP)

Ces arbres et arbustes sont encore jeunes mais vont constituer progressivement une belle haie bocagère sur le site.

Créée au Moyen-Age, ce type de haie, conduite naturellement ou sous forme « plessée », servait d'enclos pour le bétail. Elle était également source de bois de chauffage, notamment grâce à la taille de ses arbres en « têtards ».

Techniques traditionnelles d'entretien de la HAIE BOCAGÈRE

Le plessage

Une haie plessée est produite en entaillant la base des jeunes arbres qui la constituent, afin de pouvoir les incliner à l'horizontal en les maintenant avec des piquets ou d'autres ligneux laissés verticaux.



Haie plessée près de l'entrée du site (CD61)



La coupe en « têtard »

Le recépage régulier d'un arbre à la même hauteur pendant des décennies, parfois des siècles, finit par lui donner l'allure de cette larve de batracien.

Toutefois, l'appellation varie selon la région : dans le Perche, ces arbres aux formes tortueuses sont dénommées « trognes ».

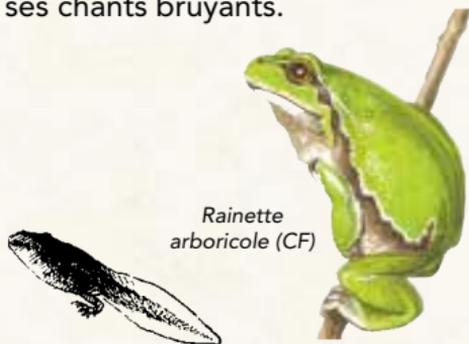
Étape 2 D'un têtard à l'autre

Cette mare créée il y a peu est un lieu fréquenté par certaines espèces d'amphibiens en période de reproduction.

Dès février, il est possible d'y observer des mâles et femelles de grenouille agile en parade nuptiale. Plus frileuse, la grenouille verte s'accouplera au milieu du printemps et sera davantage partagée entre cette mare et l'étang voisin ; tout comme sa cousine la rainette arboricole, réputée pour ses chants bruyants.



Grenouille verte (BL)



Rainette arboricole (CF)



Leurs têtards passeront 1 à 3 mois dans l'eau avant de se métamorphoser et gagner les zones humides alentour.

Contrairement aux mâles de grenouilles et rainette, les tritons sont totalement muets. Mais il n'est pas impossible que vous surpreniez ces amphibiens à l'allure de lézard dans cette mare, d'autant qu'ils y prolongent leur séjour après l'accouplement printanier.

Mâle et femelle de triton ponctué (JR)

Étape 3 À l'abri des zones humides

La zone humide qui borde l'étang est occupée par de hautes touffes de végétation appelées touradons. Peu accessible, elle est idéale pour la tranquillité de certains oiseaux d'eau, se reproduisant sur le site ou y séjournant ponctuellement durant leur migration.



Inflorescence de carex (CD61)

L'Hottonie des marais est une plante aquatique peu fréquente, de la famille des Primevères. Ses feuilles, immergées, forment des peignes disposés en étoile. Sa hampe florale se dresse au-dessus de la surface de l'eau à la fin du printemps.



Les **touradons** sont constitués de touffes de carex, qui se développent sur une souche.

Celle-ci, constituée d'anciennes feuilles, s'élève progressivement au fil des années et peut atteindre plus d'un mètre.

Attention aux petites mains imprudentes car le terme «carex» vient du grec «keiro», signifiant... «couper».

Étape 4 Chasseurs en eaux troubles

Corps hydrodynamique, vue parfaite, large gueule, robe mimétique des eaux riches en végétation. Ces attributs font du brochet un prédateur parfait dans cet étang. Au cœur de l'hiver, il quitte momentanément ce milieu pour se reproduire au sein de la zone humide.



D'autres prédateurs bien moins féroces fréquentent également ce plan d'eau où ils capturent insectes et petits poissons.



Locustelle tachetée (JR)



Agrion élégant (demoiselle) dévorant un moustique (BL)



Une notonecte (punaise) à l'affût, sous la surface de l'eau



Poule d'eau (CF)



Martin-pêcheur (CF)

Étape 5 Vie et mort du bois

Au sein de ce petit bois pentu, on remarque des trous plus ou moins circulaires creusés dans des troncs d'arbres morts. Ce travail est l'œuvre d'oiseaux au bec pointu et puissant, capable de façonner une « loge » dans du bois déperissant : les pics.

Les deux espèces les plus communes dans nos campagnes fréquentent le site : le pic vert et le pic épeiche.



Pic épeiche (FC)



Pic vert (GM)
et loge de pic (CD61)

Lors de chantiers d'entretien de milieux boisés, il est judicieux de laisser le bois coupé sur place si celui-ci ne peut être valorisé autrement. Le tas de bois est un refuge apprécié par les amphibiens et les petits mammifères. C'est aussi le garde-manger d'insectes dits «xylophages» ou encore de champignons.

CD61

Jacinthe des bois (BP)



Étape 6 Refuge pour mammifères

Qui ne connaît pas ce beau mammifère dont la tête porte un masque noir et blanc typique ? Souvent considéré comme nuisible, le blaireau a pourtant un régime alimentaire varié comprenant de nombreux animaux « indésirables » : petits rongeurs et jeunes lapins, taupes, guêpes, larves d'insectes ravageurs,...



FC



Entrée de terrier de blaireau

Ce cousin de la loutre et la belette est un grand terrassier : il peut remuer des tonnes de terre pour creuser les galeries de son terrier appelé « blaireautière ».

Si vous observez des empreintes, des « pots » à crottes ou des restes de nourriture près de l'une des entrées du terrier, il y a des chances que ce dernier soit actuellement occupé !

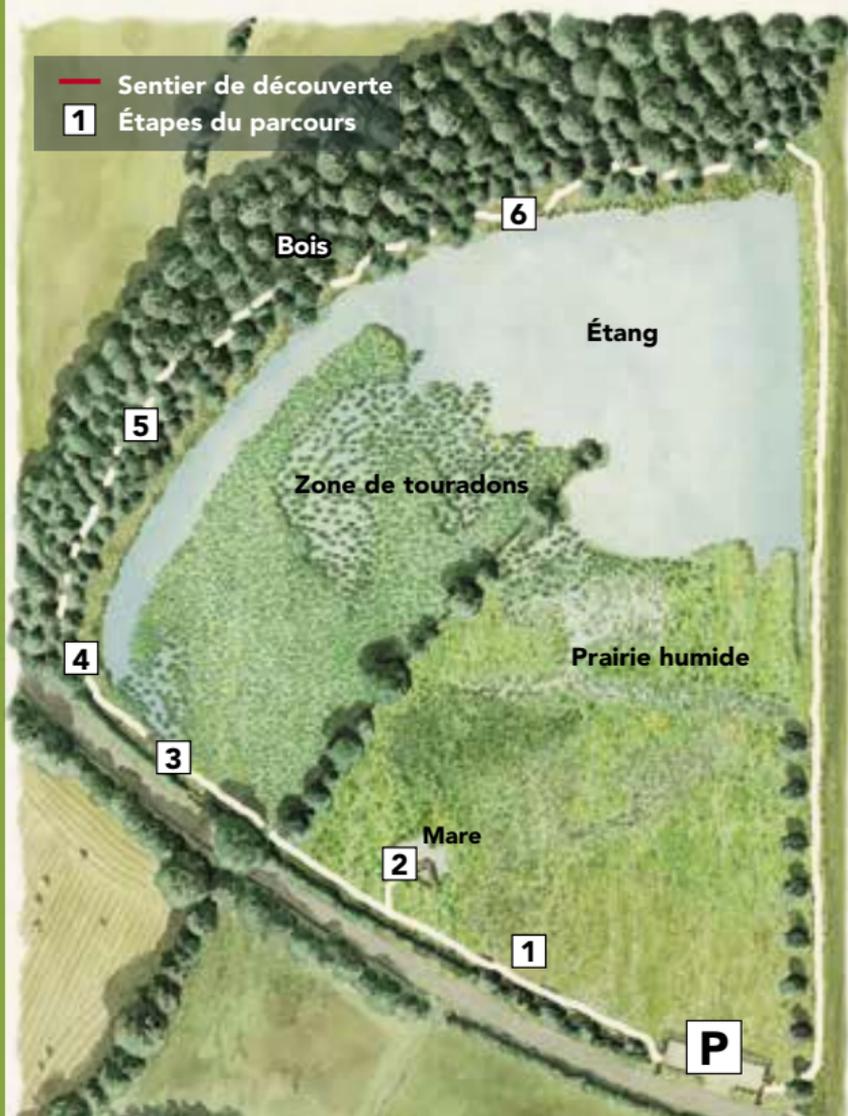
Attention à ne pas le déranger pendant son repos diurne !!

Le chevreuil transite parfois par ce boisement localisé entre les forêts de Bourse (à l'est) et d'Écouves (à l'ouest). En atteste la présence régulière de ses empreintes.

AD



Plan du site et circuit de découverte



Accès au site : **parking à Gervais-du-Perron**

Conseil départemental de l'Orne

BUREAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

27, boulevard de Strasbourg

CS 30528 - 61017 Alençon cedex - Tél. 02 33 81 61 53



Renseignements-visites guidées :

Parc naturel Normandie-Maine : 02 33 61 75 75

Si vous ne souhaitez pas garder ce dépliant, merci de le redonner dans les lieux d'accueil du site.